

Marine

Séance du 1er octobre

Slam de présentation

Je voudrais commencer par me présenter, je m'appelle Marine IBRY, j'ai pointé le bout de mon nez un certain 5 Mai 1991 et là j'ai fait le bonheur de ma maman.

Je suis actuellement lycéenne et je vis dans un petit village qui se prénomme Verneuil en Halatte proche de Pont Sainte Maxence.

Dans ma famille, je ne suis pas laé seule, Damien me sert de modèle en tant que grand frère, et ma chienne Chambone m'accompagne dans la vie de tout les jours.

Dans la vie, je fais tout ce qu'il me plaît, sortir, m'amuser, rigoler, je profite pleinement de ma jeunesse.

Regardons ailleurs.

J'aimerais évoquer un sujet un sujet qui me tient à coeur: Le racisme.

Que l'on soit black, blanc, beur, au fond où se trouve la différence?

Nous sommes tous consitués de la même façon.

Nous avons tous une tête, un corps et surtout un coeur

Pourquoi tant de haine envers certaines personnes?

Alors qu'elles ne demandent qu'à être acceptées.

Séance du 19 novembre

Poème sur le racisme

Le racisme continue malgré la « Déclaration des Droits de l'homme »

Il y a toujours des personnes qui sont contre d'autres, parce qu'elles sont différentes de l'extérieur.

Chaque personne a une couleur de peau

Chaque personne a une religion

Chaque personne vient de pays différents

Mais tout le monde a le droit de vivre normalement.

Aucune personne n'a le droit d'être critiquée, jugée ou même ignorée.

Avant toutes remarques inutiles, les personnes devraient apprendre à se connaître

Tout le monde est différent dans l'apparence mais chacun de nous avons un cœur et également des sentiments.

Séance du 10 décembre

Poème par rapport à un fait divers

Mon poème parlera du racisme

Quatre supporters lyonnais, proches de l'extrême-droite, ont roué de coups deux frères d'origine maghrébine lors d'un match de foot.

L'un d'eux avait déjà été condamné pour des agressions à caractère raciste.

Ils ont été poursuivis pour violences aggravées à caractère raciste et avec arme et ont été condamnés à des peines de 12 mois de prison ferme ou en partie avec sursis.